

MOT DE LA MAIRESSE

Plusieurs sujets pour vous en ce premier mois d'automne !

Lors de la planification du budget 2023, nous avons réservé un montant pour offrir à la population, une formation essentielle pour contribuer à sauver des vies. Ma collègue, la conseillère municipale Annick Laviolette a entrepris les démarches nécessaires en partenariat avec notre directeur du Service de sécurité incendie et sécurité publique, Martin Cossette, pour permettre à une quarantaine de citoyens de Labelle de suivre la formation « Héros en trente ».

Savez-vous reconnaître les signes d'un arrêt cardiaque? Sauriez-vous quoi faire devant une personne qui en démontre?

La Municipalité offrira donc aux citoyens de Labelle la possibilité de suivre **GRATUITEMENT** la formation « HÉROS EN TRENTE » le 18 octobre, de 16 h à 20 h, à la salle Valiquette. Les places sont limitées, réservez dès maintenant au 819 681-3371 poste 5000.

De plus, la Fondation Médicale des Laurentides et des Pays d'en Haut a réalisé un projet unique et d'envergure. Plus de 165 défibrillateurs ont été remis à 33 municipalités pour des édifices publics. Labelle a reçu avec reconnaissance 7 défibrillateurs. La formation « Héros en trente » combinée avec ce généreux geste de la part de la Fondation contribuera grandement à faire la différence.

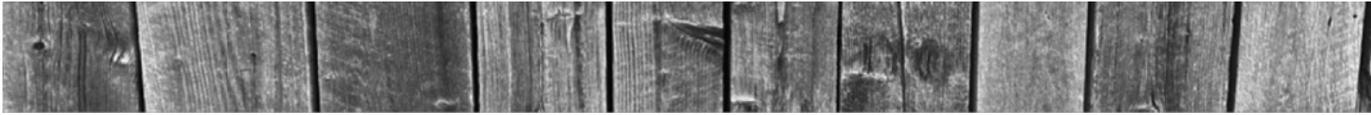


La Municipalité compte donc maintenant, un total de 9 défibrillateurs. Ces derniers sont situés aux endroits suivants :

- ⇒ Hôtel de Ville (salle Wilfrid-Machabée), 1, rue du Pont;
- ⇒ Bibliothèque, 7393, boul. du Curé-Labelle;
- ⇒ Salle Valiquette, 7393, boul. du Curé-Labelle (2^e étage);
- ⇒ Garage municipal, 8433, boul. du Curé-Labelle;
- ⇒ Loisirs (Dôme), rue des Loisirs;
- ⇒ Centre communautaire (gymnase), 29, rue du Couvent;
- ⇒ Manoir Labellois, 25, rue du Couvent;
- ⇒ Station-service SONIC, 8029, boul. du Curé-Labelle;
- ⇒ Véhicule incendie.

Les membres du conseil municipal tiennent à remercier chaleureusement la Fondation Médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut pour ce généreux don.

Suite à la page 2



MOT DE LA MAIRESSE (suite)

La Municipalité de Labelle a pris acte du dépôt, le 13 septembre dernier, du nouveau rôle triennal d'évaluation foncière confectionné par la MRC des Laurentides. Ce rôle, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024, reflète une hausse marquée de 86 % de la valeur totale des propriétés sur notre territoire à la date de référence du 1^{er} juillet 2022. La valeur totale des immeubles de Labelle passera ainsi de 497 millions \$ à 927 millions \$, soit une augmentation de 430 millions \$.

Le Service des finances de la Municipalité tient à faire un rappel important à l'occasion de ce dépôt de rôle triennal. Bien que la taxation municipale soit répartie entre tous les propriétaires du territoire en fonction de la valeur de leur propriété et de son usage, l'augmentation généralisée de la valeur foncière qui se produit lors d'un dépôt de rôle ne se traduit pas nécessairement par une hausse de taxes.

Les taux de taxes pour 2024 seront fixés lors de l'adoption du budget le 12 décembre prochain. Le Conseil municipal, appuyé des fonctionnaires, tiendra compte du dépôt de ce nouveau rôle pour **ajuster à la baisse les taux de taxation** afin de compenser la hausse globale des valeurs. Le Conseil s'assurera comme toujours de respecter la capacité de payer des citoyens et des citoyennes dans une approche rigoureuse et responsable permettant à la Municipalité de remplir ses obligations dans un contexte de forte inflation.

De façon simple et claire, cette hausse du nouveau rôle triennal d'évaluation foncière ne signifie pas une hausse de taxes de cette envergure ! Ce sont deux éléments bien distincts.

Bon début d'automne !

Vicki Emard, mairesse



Une quadruple championne du monde à Labelle

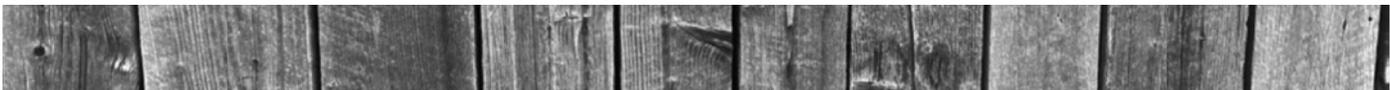
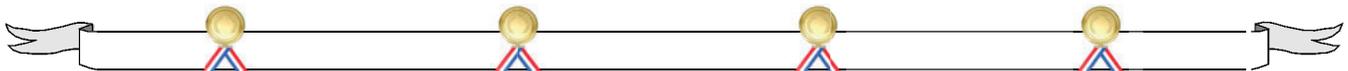


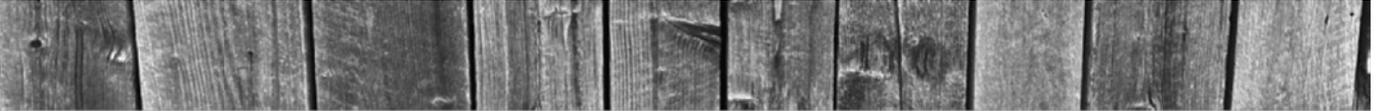
La Municipalité de Labelle est très fière de compter parmi ses citoyens, Mme Madeleine Sévigny Lanthier, 80 ans, qui a été couronnée, à quatre reprises, championne du monde chez les 80-84 ans lors des Mondiaux des maîtres-nageurs de la FINA, au Japon, au début du mois d'août.

M^{me} Sévigny Lanthier a remporté ses quatre titres au 100 mètres style libre, au 50 mètres style libre, au 200 mètres style libre et au 400 mètres style libre (la journée de son anniversaire du 11 août). Dans les deux premiers, elle a battu le record des Championnats du monde avec des temps de 1 min 27,82 s et de 37 min et 03 s respectivement.

Le conseil municipal de Labelle ainsi que les employés municipaux la félicite pour cet exploit remarquable.

Aurons-nous la chance de la revoir en 2025 pour les Championnats du monde à Singapour ?





SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AOÛT 2023

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 29 août 2023.

Administration, finances et ressources humaines

Afin d'assurer la durabilité du plancher du nouveau garage, un mandat a été accordé pour la réalisation d'un revêtement époxy au coût de 54 825 \$ plus les taxes, payable à même le règlement d'emprunt adopté pour le garage.

Il a également été résolu d'autoriser l'achat de 200 porte-fusibles (avec fusibles) nécessaires dans le cadre du projet de conversion de luminaires de rues au DEL à basse température au coût total de 6 900 \$, plus les taxes, le tout conformément à l'offre de services présentée le 24 août 2023, payable à même l'excédent affecté de la Municipalité.

Enfin, pour concrétiser la décision d'adhérer à la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER), une résolution autorisant la signature de l'entente intermunicipale à cet effet ainsi qu'une autre résolution y nommant les représentants municipaux ont été adoptées.

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2023

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 septembre 2023.

Appels d'offres et soumissions

À la suite de l'appel d'offres relatif à la construction du nouveau pavillon des loisirs, 4 soumissions ont été reçues et le contrat a été accordé à JOMICO inc. qui a présenté la plus basse soumission conforme au montant de 1 923 945,91 \$, plus les taxes applicables. Les travaux devraient débuter le plus rapidement possible et seront payés à même le règlement d'emprunt numéro 2023-386 ainsi que l'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS).

Administration, finances et ressources humaines

Compte tenu de la décision du conseil municipal de procéder à la division du territoire en districts électoraux à partir de la prochaine élection en 2025, un mandat a été accordé pour la fourniture d'un soutien technologique complet de géographie électorale au coût de 6 828,24 \$, plus les taxes.

Les nombreuses pannes électriques ayant occasionné plusieurs bris matériels aux équipements de la Municipalité, il a été résolu d'autoriser l'acquisition d'un inverseur automatique pour l'usine de traitement d'eau potable au montant de 5 654 \$ plus les taxes applicables. D'autres remplacements de pièces seront également à venir.

La Municipalité a dû procéder au refinancement des règlements d'emprunt numéros 2012-214 (aqueduc rue de la Gare) et 2017-278 (centre communautaire) pour un montant de 339 000 \$ sur une période de 5 ans. La meilleure offre présentée a été celle de la Financière Banque Nationale au taux de 5,63848 %.

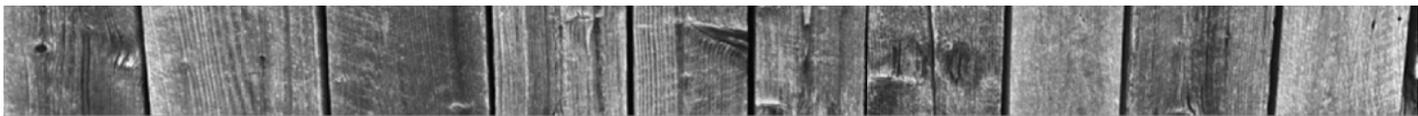
Le conseil a dû approprier la somme de 3 475 \$, plus les taxes applicables, de l'excédent non affecté pour mandater la firme CIMA + pour l'élaboration du registre et effectuer l'inspection du barrage du lac Labelle, comme requis par la Loi.

Compte tenu d'un manque à gagner important chez Tricentris, les municipalités desservies ont dû fournir une contribution supplémentaire afin d'acquitter l'ajustement des quotes-parts 2023 pour les dépenses reliées au tri et conditionnement des matières recyclables. La part de Labelle s'élève à 31 314 \$ et sera prise à même l'excédent non affecté.

Le congé des Fêtes de fin d'année (fermeture du bureau municipal) prévu du 18 décembre au 3 janvier inclusivement comme mentionné sur le calendrier produit par la Municipalité a été modifié pour : du 22 décembre au 5 janvier inclusivement.

Le conseil a accepté la demande de paiement numéro 15 de Groupe Piché au montant total de 81 823,55 \$ incluant les taxes, conformément au certificat préparé par PLA Architectes, en date du 7 septembre 2023 relativement à la construction du garage municipal, ces dépenses étant payées à même le règlement d'emprunt numéro 2021-335 (avec l'aide financière du Programme RÉCIM).

Au niveau des ressources humaines, différentes modifications ont été apportées à la convention collective afin de bonifier certaines conditions ainsi qu'à la politique salariale des employés cadres afin d'harmoniser les horaires de travail et certains congés (aucune augmentation du salaire annuel). Le poste de directeur(trice) adjoint(e) du Service de l'urbanisme (poste cadre) a été créé et celui de responsable adjointe du Service de l'urbanisme (syndiqué) a été aboli pour tenir compte des responsabilités de la fonction.



Urbanisme et environnement

Deux demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale ont été présentées et il a été décidé de :

⇒ D'accepter la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2023-033 du secteur de la Gare pour aménager un muret de pierres naturelles en palier avec plantation de végétaux, le tout tel que présenté à la propriété située sur le lot 5 010 270, situé au 92, rue du Pont.

⇒ D'accepter la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2023-034 du secteur noyau villageois pour la pose d'un revêtement extérieur en canexel blanc cassé en remplacement du vinyle blanc. Le tout tel que présenté à la propriété située sur le lot 6 452 117, situé au 76, rue de l'Église.

Une demande de modification réglementaire a été présentée relativement au retrait de la location court séjour dans le secteur du lac Bethlen et a été acceptée par le conseil. Elle fera donc l'objet d'une modification du règlement de zonage 2002-56 bientôt.

Le conseil a appuyé la Municipalité de La Macaza dans leurs démarches auprès des différentes instances gouvernementales afin de faire interdire les maisons flottantes.

Règlements

Le règlement numéro 2023-390 décrétant l'application des chapitres III et IV du titre I de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* pour l'assujettissement de la division du territoire municipal en districts électoraux a été adopté. Ainsi, le territoire de la Municipalité pourra être divisé en districts pour la prochaine élection municipale.

Un avis de motion a été donné relativement à l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du règlement numéro 2023-391 modifiant le règlement numéro 2015-253 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale. Un projet de ce règlement a également été adopté. Une consultation publique à ce sujet aura lieu le 5 octobre 2023 conformément aux avis publiés à ce sujet.

Questions

Plusieurs questions ont été adressées au conseil pendant la séance et ont été répondues par la mairesse aidée des autres membres du conseil et de la direction au besoin.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors des séances du mois de septembre 2023.

DÉROGATIONS MINEURES

Il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal le lundi 16 octobre 2023 à 19 h 30.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur trois (3) demandes de dérogation mineure soient :

Demande # 2023-023 :

Demande de dérogation mineure de 4 m avec la ligne avant pour la construction d'un abri d'auto attenant au bâtiment principal et de 5 % sur le coefficient d'occupation au sol.

Le tout sur le lot 5 224 980
situé au 1522, chemin de la Presqu'île.

Demande # 2023-037 :

Demande de dérogation mineure de 3.7 % sur le coefficient d'occupation au sol et de 2 m avec la ligne latérale pour la construction d'un garage détaché. (*Coefficient d'occupation au sol maximal de 10 % et une distance minimale de 3 m est exigée*)

Le tout sur le lot 5 010 442,
situé au 2997, chemin Brousseau.

Demande # 2023-040 :

Demande de dérogation mineure de 5 m pour régulariser l'implantation du bâtiment principal avec la ligne centrale du parc linéaire.
(*Distance minimale exigée de 30 m*)

Le tout sur le lot 6 523 174,
situé au 1360, chemin de la Gare.

Toute personne intéressée relativement à cette demande de dérogation mineure peut transmettre ses commentaires au conseil municipal avant la séance à :

ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca

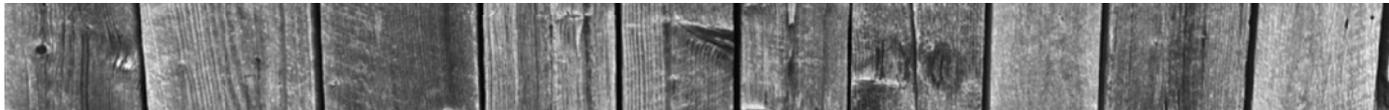
ou se présenter à l'assemblée du 16 octobre 2023..

Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à :

mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Web de la Municipalité. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site Web de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819 681-3371, poste 5004.

La directrice générale et greffière-trésorière, Claire Coulombe





Bibliothèque Lancia-Monette
www.mabiblioamoi.ca/labelle



Spectacle pour les 2 ans et plus

Le sorcier « Professeur Ding » a la tête qui bouillonne d'idées et d'inventions loufoques. Il cherche, élabore et organise toutes sortes d'expériences... En cette fête d'Halloween, plusieurs amies sorcières font appel à lui afin d'inventer de drôles d'objets dont seules les sorcières ont besoin!!! Un chat invisible, une apparition de bonbons et de la téléportation...

Le samedi 21 octobre à 10 h

À la salle Valiquette (haut de la bibliothèque)

Gratuit, aucune réservation requise



Ateliers Éducazoo : les cinq sens

Le mercredi 1^{er} novembre

9 h 45 à 10 h 45 ou 11 h à 12 h

Salle Valiquette (haut de la bibliothèque)

Pour toute la famille

Gratuit, nombre de places limité

Réservation:

819 681-3371, poste 5021

biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Découvre les sens à l'aide des animaux! Dans cette activité, chaque espèce présentée sera liée à l'un des cinq sens (toucher, odorat, vue, goût et ouïe). Durant l'activité, tu auras la chance de manipuler six animaux parmi les suivants : oiseau, arthropode, petit rongeur, chinchilla ou lapin, serpent et furet



Heures d'ouverture

Mardi: 13 h à 17 h
18 h 30 à 20 h 30
Mercredi: 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi: 13 h à 17 h
18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h
12 h 30 à 16 h 30
Samedi: 9 h à 12 h 30

Abonnement

Résidents et contribuables : Gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

7393, boul. du Curé-Labelle

819 681-3371, poste 5021

biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Nouveautés



Titre : Le Guide de l'auto 2024
Auteur : Jacques Duval

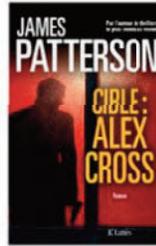
- Pour chacun des 350 modèles
- Analyse et évaluation
- Notation selon une grille d'évaluation exhaustive
- Liste d'équipements de confort et de sécurité
- Fiches techniques complètes
- Prix et paiements mensuels (achat et location)

Tous les modèles électriques et hybrides du marché



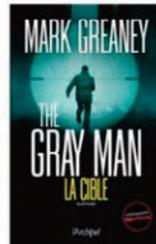
Titre : Ce que la vie doit au rire
Auteur : Boucar Diouf

« L'humour est le moyen par lequel j'arrive à prendre le dessus sur le hamster qui trotte constamment dans mon cerveau », écrit Boucar en ouverture de ce livre en deux parties. Dans la première, il nous explique, avec l'éloquence et la fantaisie qu'on lui connaît, les bienfaits du rire sur la santé, physique et mentale. Dans la seconde, il retrace, à travers de petits textes humoristiques, le chemin qui a fait de lui le plus Québécois des Sénégalais. En effet, pour le conteur biologiste, l'humour est un outil de charme qui bâtit un pont entre les cultures, un trait d'union qui lui permet de relier l'Afrique et le Québec, une arme de séduction massive pour dynamiser les préjugés. Un an après Ce que la vie doit à la mort, voici Ce que la vie doit au rire, un livre pour faire sourire, réfléchir et rire, parce que, comme le dit une sagesse populaire : « Le rire, c'est comme les essuie-glaces: ça n'arrête pas la pluie, mais ça permet d'avancer! »



Titre : Cible: Alex Cross
Auteur : James Patterson

Alors que le pays est toujours sous le choc de la mort brutale de la présidente, l'assassinat d'une éminente sénatrice porte un nouveau coup dévastateur au cœur de la vie politique de Washington. Alex Cross, désormais affecté au FBI, est chargé de mener l'enquête conjointement avec les services secrets dont Bree Stone, sa femme, fait partie. Leur objectif est de retrouver le criminel le plus recherché d'Amérique. Mais ce qui suit va plonger le pays dans le chaos, et entraîner Cross dans l'affaire la plus importante de sa vie.



Titre : The gray man. La cible
Auteur : Mark Greaney

Un marchand d'armes russe confie à Gray Man la mission de tuer un président africain. Le tueur à gages est face à un choix impossible car la CIA veut le même homme vivant. Adapté en film par Netflix.



Lundi 11 septembre dernier a eu lieu l'ouverture du tout nouveau commerce « **Au p'tit café d'Élodie** » situé à l'ancien bureau touristique de Labelle au 7900, boul. du Curé-Labelle.

Cette journée d'ouverture a été un réel succès grâce à la participation des nombreux citoyens qui sont allés rencontrer Jo-Annie, la propriétaire, et qui ont pu découvrir les nouveautés qui seront offerts dans ce tout nouveau commerce à Labelle. Que ce soit pour un très bon café, une p'tite soupe, salade, sandwich, pâtisseries ou viennoiseries, vous serez comblés.

Merci Jo-Annie pour cette belle initiative et bon succès à toute ton équipe !





Chambre de commerce de Labelle

Ça continue de bouger à Labelle...!

L'offre de restauration augmente à Labelle tandis qu'une entreprise en opération depuis de nombreuses années est à vendre...

Le p'tit café d'Élodie

La Chambre de commerce de Labelle souhaite la bienvenue à un nouveau commerce, soit...

Le p'tit café d'Élodie installé dans l'ancien bureau d'accueil touristique au 7900, boulevard du Curé-Labelle à Labelle depuis le 11 septembre dernier qui attire une clientèle grandissante et déjà fidèle!

Allez vous régaler des excellents cafés, des succulentes gourmandises ainsi que des sandwiches, salades et chilis tous plus alléchants les uns que les autres!

En plus, bien entendu du vibrant accueil des sympathiques propriétaires Jo-Annie Degré-Blais et Benjamin Gagnon aussi propriétaires de La P'Tite Patate chez Léo!

Rendez-vous tous les jours de 6 h à 14 h.

Bon succès à toute l'équipe!

Location B. V.

Eh oui, le temps est venu de mettre un terme à une belle aventure!

En effet, après 16 années à desservir avec empressement la population des environs, madame Manon-Rose Venne et monsieur Fabien Brassard, propriétaires de Location B. V. et membres de la Chambre de commerce de Labelle, ont décidé de se départir de leur entreprise située au 9335, boulevard du Curé-Labelle, à Labelle.

Le vent de la pré-retraite a soufflé!

La vente de l'entreprise est entre les mains de monsieur David Villeneuve de Proprio Direct que vous pouvez rejoindre au 819 686-5114.

Un grand merci à vous deux pour l'excellent service au fil des ans!

Une semi-retraite bien méritée pour vous deux! Profitez-en bien!

Entrepreneur(e)s, partagez vos nouvelles auprès de Louise Vandal au 438 871-3384.



LA SAISON EST TERMINÉE.....

Les bénévoles du comité du Marché de la Gare de Labelle vous remercient de votre participation en grand nombre, et ce, tout au long de la saison d'été 2023. En effet, la 5^e saison a connu un énorme succès et nous en sommes très fiers!

Un énorme merci à nos commanditaires, nos producteurs locaux, nos artisans et bien sûr à vous chers clients!

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou suggestions à l'adresse courriel suivante :
marchegarelabelle@gmail.com



**DÉPOUILLEMENT
D'ARBRES
de Noël**
LE SAMEDI,
9 DÉCEMBRE 2023
10H À 13H

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LABELLE
29 RUE DU COUVENT,
LABELLE

labelle
D'AMOUR ET DE NATURE

LE LIEN POUR L'INSCRIPTION SERA
SUR NOTRE PAGE FACEBOOK,
TRÈS BIENTÔT



UTA - Antennes des
Hautes-Laurentides

Conférence offerte

Perception de la vieillesse à travers le prisme des cultures

Animée par Mme Aline Baillargeon

Mercredi 15 novembre de 13 h 30 à 16 h

Salle Wilfrid-Machabée à l'hôtel de ville
situé au 1, rue du Pont à Labelle.

Force est de constater que les aînés sont mieux traités dans les sociétés traditionnelles en raison de leur statut et leur position sociale élevée. Quant aux sociétés modernes, elles ont vécu de profonds changements qui ont favorisé l'exclusion des aînés ainsi que l'émergence de l'âgisme. Quel est ce nouveau phénomène social et comment pouvons-nous le contrer ?

Formulaire d'inscription en ligne sur le site Web :

www.usherbrooke.ca/uta/prog/laurentides/ht

Pour renseignement :

Marielle Bellefleur au 438 392-6847

Courriel : marielle.bellefleur@usherbrooke.ca



Le Cercle de Fermières de Labelle Info lettre - Octobre 2023

Nos activités ont repris de plus belle. Tous les lundis et mardis sont des « Journées d'Accompagnement ». Donc si vous avez des problèmes ou des questionnements avec un de vos projets, c'est le temps de venir nous voir pour pouvoir le terminer.

Aussi, au mois d'octobre, nous aurons des ateliers de broderie suisse, broderie norvégienne, point de base de broderie, crochet C2C, fabrication de biscuits et un atelier de couture.

Si cela vous intéresse, vous pouvez devenir membre, pour 35 \$ pour l'année et cela inclut des magazines et les ateliers sont gratuits. Vous avez seulement à déboursier pour le matériel que nous offrons grâce à notre boutique.

Nous vous attendons.

Notre local est situé au-dessus de la bibliothèque de Labelle.



Comptoir d'Entraide de Labelle

Assemblée Générale Annuelle

L'assemblée générale annuelle
du Comptoir d'Entraide de Labelle
se tiendra

le 26 octobre 2023 à 19 h

à la salle Wilfrid-Machabée

de l'Hôtel de ville de Labelle



YOGA DOUX* À LABELLE

Le mercredi 11h-12h

À la fois (2023)

Du session de 12 cours : 200\$

Dates : 13 septembre au 29 novembre 2023

Salle Wilfrid-Machabée

2e étage de l'Hôtel de ville
adresse: 1, rue du Pont, Labelle

*Toga sur chaise

819-429-1282

REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES!

SECTEUR LA MACAZA/LABELLE

8 OCTOBRE 2023

POSTE RAVITAILLEMENT

POSTE SÉCURITÉ

POSTE POINT DE VIRÉE

**MARATHON
DES JARDINS**
DE LA VALLÉE DE LA ROUGE

CONTACTEZ
CHRISTEL MORIN

819 275 2577

marathonvalleedelarouge@gmail.com

www.marathondeelarouge.ca





N'oubliez pas le changement d'heure.
Rendez-vous à l'heure!

Dans la nuit du 4 au 5 novembre 2023 soit plus exactement le **dimanche 5 novembre 2023 à 2 h du matin**, il faudra **reculer l'heure** afin de revenir à l'heure normale de l'Est (heure de l'hiver).

Nous gagnerons alors une heure cette journée-là.

Il est fortement recommandé de vérifier le bon fonctionnement de votre détecteur de fumée au moment du changement d'heure.

Enseignes illégales

Saviez-vous que l'affichage est légiféré par la réglementation d'urbanisme ? Et bien oui... la Municipalité a donc décidé de prendre le taureau par les cornes et de faire un ménage des enseignes illégales sur son territoire.

En règle générale, l'affichage autorisé doit se retrouver sur le terrain où s'effectue l'usage commercial. Il y a quelques exceptions qui peuvent être autorisées avec l'émission d'un certificat d'autorisation.

Ensuite, il y a plusieurs endroits où il est interdit d'installer des enseignes tels qu'un arbre, un poteau électrique, une clôture, un mur, une roche etc...

Par conséquent, le Service des travaux publics procède à l'enlèvement des enseignes installées illégalement sur les lots publics incluant entre autres les emprises de chemins.

Pour de plus amples détails, nous vous invitons à consulter le règlement de zonage 2002-56, articles 13.1 à 13.16.

N'hésitez pas à communiquer avec Mme Maryse Trudel au 819 681-3371, poste 5008 ou par courriel au mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca pour nous aider à effectuer ce ménage pour le bien-être et la qualité de notre environnement.

En vous remerciant de votre collaboration.

Le Service de l'urbanisme



**Savez-vous reconnaître les signes d'un arrêt cardiaque?
Sauriez-vous quoi faire devant une personne qui en démontre?**

La Municipalité de Labelle offre aux citoyens de Labelle la possibilité de suivre

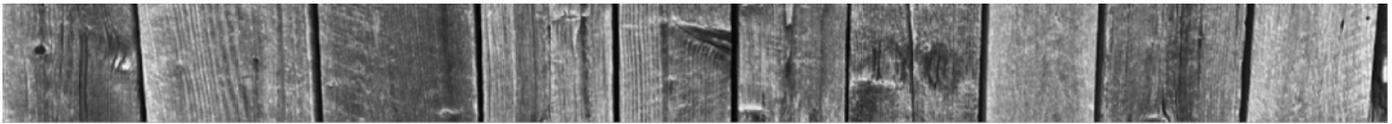
GRATUITEMENT

la formation « **HÉROS EN TRENTE** »

le 18 octobre, de 16 h à 20 h, à la salle Valiquette.

Les places sont limitées,

réservez dès maintenant au 819 681-3371, poste 5000.



Récupération des feuilles mortes de l'automne

Avec l'arrivée de l'automne, votre parterre se couvre probablement de feuilles colorées. Avant de les ramasser et de les mettre aux vidanges, il faut savoir que celles-ci ont plusieurs fonctions tout aussi écologiques qu'utiles. D'abord, les feuilles mortes peuvent servir d'engrais naturel pour votre jardin. En effet, lorsqu'elles se décomposent, les feuilles enrichissent la terre de plusieurs nutriments nécessaires à la croissance des plantes. Pour les utiliser de cette manière, vous pouvez tondre vos feuilles mortes et les laisser sur votre terrain. Une fois réduites en petits morceaux, celles-ci seront plus faciles à décomposer. Il est aussi possible d'utiliser une tondeuse équipée d'un déchiqueteur pour couper plus finement vos feuilles, ce qui accélérera ainsi leur décomposition et le retour des nutriments au sol. *Vous pouvez également les disposer dans votre bac brun.*

Apportez vos feuilles au garage municipal

Veillez noter que la Municipalité vous offre l'opportunité de venir en disposer au garage municipal afin qu'elles puissent être acheminées au Complexe environnemental de la Rouge et d'y être compostées.

Une affiche vous indiquera l'endroit spécifique au garage pour les déposer.

L'idéal serait de les apporter dans des sacs de papier mais les sacs de plastique seront tolérés.

Lieu : Nouveau Garage municipal situé au 8433, boul. du Curé-Labelle

Date : Du 14 au 21 octobre 2023

La maladie de Lyme

La maladie de Lyme se transmet par la piqûre d'une tique porteuse. Au Québec, seulement une espèce de tique peut la transmettre. Elle se nomme la tique à chevreuil ou la tique à pattes noires. L'adoucissement de nos hivers expliquerait pourquoi une augmentation des cas de maladies de Lyme a pu être observée au Québec. Les tiques se tiennent généralement dans les milieux humides comme les herbes hautes, les jardins et les amas de feuilles mortes. Il est très important que lorsque vous vous déplacez en forêt ou dans des herbes hautes d'avoir des vêtements longs qui couvrent votre corps. Les tiques mesurent habituellement de 1 à 3 millimètres. C

Cependant, une fois pleine de sang, la tique peut tripler de volume, ce qui la rend plus facile à repérer sur vous. Il est important de détecter la tique sur vous le plus rapidement possible, car si elle reste accrochée moins de 24 heures les risques d'attraper la maladie sont très faibles. En revanche, les risques augmentent grandement si elle reste plus de 24 heures. Les symptômes font leur apparition de 3 à 30 jours suivant la piqûre. Habituellement, suite à une piqûre, une rougeur sur la peau qui est ou n'est pas douloureuse apparaît. Il est très important d'aller consulter un médecin le plus rapidement possible si vous remarquez cette rougeur.

Sources : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/maladie-de-lyme>



Chronique Horticole - Octobre 2023



Bonjour à tous!

Le mois d'octobre vient de débiter! Malgré la météo assez particulière de l'été, j'espère que vous avez réussi à savourer quelques légumes de votre potager. Voici des nouvelles des bacs d'agriculture urbaine et quelques conseils pour l'arrivée de l'automne dans vos aménagements.

Du côté des bacs d'agriculture urbaine, le projet fut un succès cette année encore! Nous avons pu remettre des légumes à deux reprises au Comptoir d'entraide de Labelle. Ils ont grandement apprécié le geste. Je vous ai mis une photo des récoltes effectuées au début septembre. (Pour la version couleur, allez voir la version disponible sur le site Web de la municipalité)

Le projet sera de retour l'an prochain ! Nous allons garder les variétés qui furent performantes et ajouter de nouvelles variétés. Nous avons eu 2 coups de cœur, la tomate cerise *Sub-Arctic*, elle a un port indéterminé, il faut la tuteurer, mais elle donne de belles grappes et a été très vigoureuse. Le céleri *Chinese Pink* a été très productif, surtout, étant donné la pluie régulière de cette saison. Nous avons bien hâte de voir leur performance l'an prochain. Si jamais vous avez des suggestions ou vous aimeriez vous impliquer au printemps prochain, vous pouvez nous écrire à :

horticulture@municipalite.labelle.qc.ca

Lorsque l'automne arrive, il faut penser tranquillement à la fermeture des jardins. Faire la plantation de bulbes printaniers : tulipe, jonquille, ail décoratif, crocus, muscari, etc. Cependant, si les chevreuils se promènent sur votre terrain, j'opterais plutôt pour des jonquilles, car les chevreuils adorent manger les tulipes aussitôt qu'elles sont en boutons. Vous pourrez aussi vider les bacs d'annuelles. Profitez-en pour récolter quelques semences pour l'an prochain!

Du côté des vivaces, vous pourrez laisser les feuillages en place et retirer les feuilles mortes tôt au printemps. Cette technique a gagné de la popularité ces dernières années et permet de faire un isolant pendant l'hiver et d'apporter de bons minéraux à la plante. Cependant, si les feuilles sont porteuses de maladie, je suggère de les couper. Vous pouvez choisir de couper le feuillage de certaines vivaces vers la fin de l'automne, tout dépendant du temps que vous aurez à investir au jardin au printemps suivant. N'hésitez pas à garder quelques graminées dans vos aménagements, c'est toujours très joli pendant l'hiver. Vers la fin octobre, il est conseillé de faire la dernière tonte de pelouse. Vous pourrez installer vos protections hivernales lorsque le temps doux sera disparu et que vous serez certains que les températures n'augmenteront pas.

Du côté potager, le temps des courges arrive à grands pas. Je vous suggère de récupérer vos citrouilles de l'Halloween pour cuisiner ! Que ce soit en légume d'accompagnement ou en purée, tirez le maximum de cette courge.

Je vous laisse avec une bonne recette de muffins à la citrouille, mélasse et raisins. Bon mois d'octobre. <https://www.zeste.ca/recettes/muffins-a-la-citrouille-melasse-et-raisins>

Annie Messier
Responsable de l'horticulture



1^{re} récolte de septembre 2023. Céleri rose, concombre, haricots, bette à carde, laitues, pâtissons, cerises de terre et fines herbes.



Pour personnes âgées de 75 ans et +, autonomes ou en légère perte d'autonomie,
 Et pour personnes de 65 à 75 ans, en perte d'autonomie fonctionnelle
 OBNL d'habitation situé au 27, rue du Couvent à Labelle

Logement 4 ½ bientôt disponible au 1^{er} étage

- Électricité et chauffage inclus
- 2 repas par jour inclus
- Calendrier mensuel d'activités.
- Système d'appel d'urgence
- Ascenseur, gicleurs
- Adapté pour fauteuil roulant

Pour information contactez Christiane Cholette, directrice générale,
 au 873-563-8507 en semaine de 9h à 16h
 ou par courriel à manoirlabellois@hotmail.com

Mois	Jour	Heure	Activités	Organisme	Lieu
Oct.	9		Fermeture des bureaux municipaux Congé férié - Action de Grâce	Municipalité de Labelle	1, rue du Pont
Oct.	13		Date de tombée de L'Info municipale	Municipalité de Labelle	1, rue du Pont
Oct.	14 au 21		Récupération des feuilles mortes	Municipalité de Labelle	Garage municipal
Oct.	16	19 h 30	Séance du conseil	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Oct.	18	16 h à 20 h	Formation « Héros en trente minutes chrono »	Municipalité de Labelle	Salle Valiquette
Oct.	19	13 h 30 à 16 h	<u>Conférence</u> : Halloween et Toussaint : Origines celtique et chrétienne	UTA Hautes-Laurentides	Centre communautaire de Nomingue
Oct.	31	16 h à 19 h	Le wagon hanté	Maison des jeunes Municipalité de Labelle Comité de la Gare	Gare de Labelle
Nov.	1 ^{er}		Parution de L'Info municipale	Municipalité de Labelle	1, rue du Pont



Municipalité de Labelle, 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

Tél. : 819 681-3371 • Téléc. : 819 686-3820

www.municipalite.labelle.qc.ca

Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE : COPYRIGHT 2020; MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.